

pas appris depuis, que dans la province de Québec, le prix du lait relève non pas du gouvernement fédéral, mais d'un organisme provincial que l'on appelle la Commission de l'industrie laitière.

Ceci dit, monsieur le président, je désire revenir...

M. Drouin: Puis-je poser une question au député?

M. Belzile: Oui.

Des voix: Non.

M. Belzile: Monsieur le président, disons que l'honorable député a eu la chance de m'interrompre suffisamment souvent.

Évidemment, monsieur le président, je comprends que cela ne fait peut-être pas plaisir à mon honorable ami, parce que, en somme, j'admets avec beaucoup de modestie que je n'ai peut être pas la compétence requise pour traiter du sujet à l'étude, car je ne suis ni notaire ni avocat. Je suis un simple habitant, et cela, je le conçois.

Monsieur le président, je désire maintenant, sans aucune malice—car je suis bon garçon—citer certains extraits d'un discours qui m'intéresse davantage, parce qu'il a été prononcé par mon voisin, l'honorable député de Bonaventure (M. Béchard), alors qu'il prenait part au débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône.

Comme en fait foi la page 432 de la version française du hansard, il déclarait:

Nous avons, en Gaspésie, peut-être le meilleur climat au Canada pour la culture générale, au dire même des experts.

Monsieur le président, j'aime mieux que l'honorable député de Bonaventure ait invoqué l'opinion des experts pour déclarer à la Chambre que nous avons, en Gaspésie, le meilleur climat du Canada. Tout comme le député de Bonaventure, je suis Gaspésien, et c'est précisément pour cette raison que je suis persuadé que ce n'est pas son opinion personnelle qu'il a exprimée, parce que si nous demandons à des experts de nous donner la valeur réelle d'une acre de terre, le moindre technicien en agriculture va nous la donner.

En premier lieu, il va tenir compte des valeurs naturelles du sol, à savoir si c'est un sol à surface plane ou côtoyeeuse, un sol rocheux ou sablonneux, une terre d'alluvion ou une terre forte, etc. Il va aussi considérer sa teneur en potasse, en acide phosphorique ou en azote. Par la suite, il pourra dire: Cela vaut \$100 l'acre, à tel endroit, et \$50 l'acre à tel autre endroit.

Par ailleurs, si je demande au même expert de me donner la différence entre la valeur d'une acre de climat de la Gaspésie et d'une acre de climat de la région de Saint-Hyacinthe,

de Montréal ou de la vallée de Niagara, il n'est pas né, à mon sens, celui qui serait en mesure de me donner des chiffres logiques dans ce domaine.

Monsieur le président, quand on songe qu'à la fin d'avril et au début du mois de mai, les cultivateurs de la région de Saint-Hyacinthe et de Montréal sont dans leurs champs à semer leurs grains, que leurs troupeaux sont au pâturage, alors que nous, en Gaspésie, nous en sommes encore à traiter les vaches et à marcher sur la neige! Quand on songe que la saison de pâturage, en Gaspésie, ne dure pas plus d'un ou deux mois, c'est-à-dire que pendant deux mois seulement, lesquels sont parfois raccourcis par les deux bouts, nos animaux peuvent sauver leur vie à l'extérieur, dans nos pâturages, on ne peut certes établir de comparaison entre le climat de la Gaspésie et celui de ces régions! Quand on sait également que dans la région de Montréal et les autres que j'ai mentionnées tantôt, les animaux sont au pâturage au cours des mois de mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, et que, au cours de certaines années, les animaux peuvent, en partie, du moins, sauver leur vie pendant les premiers jours de novembre, on ne peut dire que le climat de la Gaspésie est favorable!

Monsieur le président, si j'ai fait ces rectifications, c'est pour faire comprendre à la Chambre que les cultivateurs de la Gaspésie sont entièrement dépourvus, au point de vue climat, comparativement aux cultivateurs de l'ouest de la province et d'autres parties du pays.

Maintenant, monsieur le président, pour revenir au discours de l'honorable député de Bonaventure, il déclarait:

On est cultivateur ou on est bûcheron. On ne peut et on ne doit pas être l'un et l'autre à la fois, si l'on veut réussir dans l'un ou l'autre de ces domaines.

Cette fois, monsieur le président, je suis d'accord avec mon honorable ami. Et cela me faisait penser à ce vieil adage de ma grand'mère, qui disait: «Quand on court deux lièvres à la fois, on court bien des chances de ne pas en attraper un.» C'est vrai: On ne peut être cultivateur et bûcheron à la fois. Si l'on faisait une enquête auprès des cultivateurs qui ont réussi dans la vie, 95 ou même 99 p. 100 nous diraient qu'ils ont vécu sur leur ferme, qu'ils l'ont exploitée 12 mois par année.

Monsieur le président, l'honorable député de Bonaventure a prononcé un discours fort intéressant, puisque j'y reviens plusieurs fois—et je le dis cela sans malice. Un peu plus loin, il déclarait:

L'erreur qu'on a commise et qu'on continue de faire dans le domaine de l'agriculture, c'est de commencer par la fin. Je m'explique: le gouvernement canadien favorise beaucoup plus les prêts pour